

**Cotisations et prime d'assurance responsabilité à payer pour l'exercice 2012-2013  
Pour une inscription entre le 1<sup>er</sup> avril 2012 et le 30 juin 2012, selon la section**

01	Abitibi-Témiscamingue	1 488,05 \$
02	Arthabaska	1 476,55 \$
03	Bas-Saint-Laurent—Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	1 455,01 \$
04	Bedford	1 413,32 \$
13	Côte-Nord	1 485,22 \$
06	Laurentides—Lanaudière	1 407,42 \$
15	Laval	1 396,07 \$
14	Longueuil	1 367,33 \$
12	Mauricie	1 361,58 \$
07	Montréal	1 345,89 \$
05	Outaouais	1 355,83 \$
08	Québec	1 357,39 \$
09	Richelieu	1 424,81 \$
11	Saguenay—Lac-Saint-Jean	1 436,31 \$
10	Saint-François	1 413,32 \$

**AVIS IMPORTANT**

La date de votre première inscription au Tableau de l'Ordre est primordiale puisqu'elle constitue le point de départ du calcul de votre expérience comme avocat(e) membre du Barreau du Québec. Tant que vous n'aurez pas acquitté votre cotisation, le Barreau du Québec ne pourra vous inscrire au Tableau de l'Ordre et, par conséquent, vous ne pourrez poser aucun des actes de ressort exclusif aux avocats, conformément à l'article 128 de la *Loi sur le Barreau*. Il est à noter que la date qui apparaîtra au Tableau de l'Ordre comme étant celle de votre inscription à titre de membre du Barreau du Québec sera la même que votre date de paiement de cotisation. Il est de votre responsabilité d'assurer les suivis nécessaires en vue de vous conformer à ces obligations.

**Adresse de domicile professionnel (à défaut veuillez inscrire votre adresse de résidence)**

En vertu de l'article 60 du *Code des professions*, tout professionnel doit faire connaître au secrétaire de l'ordre dont il est membre le lieu où il exerce principalement sa profession dans les trente jours où il commence à exercer celle-ci. Il doit également aviser le secrétaire de tout changement à ce sujet, dans les trente jours du changement.

Nom :	Prénom :	M. <input type="checkbox"/>	Mme <input type="checkbox"/>
Nom du cabinet ou organisme :			
No civique, rue :		Bureau :	
Ville :	Province :	Code postal :	
Téléphone :	Télécopieur :		
Courriel :	No de stagiaire :		

**Veuillez RETOURNER PAR LA POSTE :**

L'original du formulaire dûment rempli  Un chèque à l'ordre du Barreau du Québec

Madame Sylvie Lussier  
Maison du Barreau / 445, boulevard Saint-Laurent, 6<sup>e</sup> étage / Montréal (Québec) H2Y 3T8